

NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATEUR

Yasmin 0,03mg/3 mg, comprimés pelliculés

Ethinylestradiol/Drospirénone

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament.

- *Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.*
- *Si vous avez d'autres questions interrogez votre médecin ou votre pharmacien.*
- *Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif.*
- *Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien.*

Dans cette notice :

1.	QU'EST-CE QUE YASMIN ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?	2
2.	QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE YASMIN ?	
	Cas où vous ne pouvez pas utiliser Yasmin	2
	Cas où vous devez faire attention avec Yasmin	3
	Yasmin et caillots sanguins dans les veines et les artères	4
	Yasmin et cancer	5
	Saignement entre les règles	5
	Que faire si vos règles ne surviennent pas pendant la semaine d'interruption	5
	Prise d'autres médicaments	6
	Aliments et boissons	6
	Examens de laboratoire	6
	Grossesse	6
	Allaitement	6
	Conduite de véhicules et utilisation de machines	6
	Informations importantes concernant certains composants de Yasmin	6
3.	COMMENT PRENDRE YASMIN?	6
	Quand pouvez-vous commencer à prendre la première plaquette	7
	Si vous avez pris plus de Yasmin que vous n'auriez dû	8
	Si vous avez oublié de prendre Yasmin ?	
	Que faire en cas de vomissements ou de diarrhée sévère	10
	Retarder vos règles : ce que vous devez savoir	11
	Décaler le jour du début de vos règles : ce que vous devez savoir	11
	Si vous souhaitez arrêter l'utilisation de Yasmin	11
4.	QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?	11
5.	COMMENT CONSERVER YASMIN ?	11
6.	INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES	11

1. QU'EST-CE QUE YASMIN ET DANS QUEL CAS EST-ELLE UTILISÉE ?

- Yasmin est une pilule contraceptive utilisée afin d'éviter une grossesse.
- Chaque comprimé contient une faible quantité de deux hormones féminines différentes, à savoir la drospirénone et l'éthinylestradiol.
- Les pilules contraceptives qui contiennent ces deux hormones sont appelées

« pilules combinées ».

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE YASMIN ?

Informations générales

Avant de commencer à utiliser Yasmin, votre médecin vous posera quelques questions sur vos antécédents médicaux personnels et sur ceux de vos proches parents. Il mesurera également votre pression artérielle et, selon votre situation personnelle, pratiquera aussi d'autres examens.

Cette notice décrit plusieurs situations où vous devez arrêter de prendre Yasmin ou des circonstances dans lesquelles l'efficacité de Yasmin pourrait être réduite. Dans ces situations, vous ne devez pas avoir de rapports sexuels, ou vous devez utiliser une méthode contraceptive non hormonale supplémentaire, comme le préservatif ou toute autre méthode « barrière ». N'utilisez pas la méthode de mesure de la température ni l'abstinence périodique. En effet, ces méthodes peuvent ne pas être fiables car Yasmin modifie les variations mensuelles de la température corporelle et de la glaire du col de l'utérus.

Comme les autres contraceptifs hormonaux, Yasmin ne protège pas des infections à VIH (SIDA) ni des autres maladies sexuellement transmissibles.

Cas où vous ne pouvez pas utiliser Yasmin

N'utilisez jamais Yasmin

- si vous avez (ou avez eu dans le passé) un caillot de sang dans un vaisseau d'une jambe (thrombose), du poumon (embolie pulmonaire) ou d'un autre organe.
- si vous avez (ou avez eu dans le passé) une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral.
- si vous avez (ou avez eu dans le passé) une maladie qui peut être le signe avant-coureur d'une crise cardiaque (par exemple angine de poitrine, provoquant une douleur sévère dans la poitrine) ou d'un accident vasculaire cérébral (par exemple un accident léger et passager, sans effets résiduels).
- si vous souffrez d'une maladie pouvant augmenter le risque de caillot de sang (thrombose) dans les artères. Cela s'applique aux affections suivantes :
 - diabète, avec atteinte des vaisseaux sanguins
 - hypertension artérielle très élevée
 - taux très élevé de graisses (cholestérol ou triglycérides) dans le sang.
- si vous avez un trouble de la coagulation du sang (par exemple déficit en protéine C)
- si vous avez (avez eu dans le passé) une certaine forme de migraine (s'accompagnant de signes neurologiques focalisés)
- si vous avez (avez eu dans le passé) une inflammation du pancréas (pancréatite)
- si vous avez (ou avez eu dans le passé) une affection du foie et si la fonction de votre foie n'est toujours pas normalisée
- si vos reins ne fonctionnent pas correctement (insuffisance rénale)
- si vous avez (ou avez eu dans le passé) une tumeur du foie
- si vous avez (avez eu dans le passé) un cancer du sein ou des organes génitaux confirmé ou suspecté ;
- si vous présentez des saignements vaginaux inexplicables

- si vous êtes allergique (hypersensible) à l'éthinylestradiol ou à la drospirénone, ou à l'un des autres composants contenus dans Yasmin. L'allergie peut provoquer des démangeaisons, une éruption cutanée ou un gonflement.

Faites attention avec Yasmin

Dans certaines situations, vous devez prendre des précautions particulières pendant l'utilisation de Yasmin ou d'une autre pilule combinée. Il peut être nécessaire d'être suivie régulièrement par votre médecin. Si l'une des affections suivantes vous concerne, vous devez en informer votre médecin avant de commencer à utiliser Yasmin. Consultez également votre médecin si l'une des affections ci-dessous vous concerne ou si elle apparaît ou s'aggrave durant l'utilisation de Yasmin :

- si un parent proche a ou a eu un cancer du sein
- si vous avez une affection du foie ou de la vésicule biliaire
- si vous êtes diabétique
- si vous souffrez de dépression
- si vous souffrez de la maladie de Crohn ou d'une inflammation chronique de l'intestin (colite ulcéreuse)
- si vous souffrez de la maladie du sang SUH (syndrome urémique hémolytique), qui provoque des lésions des reins
- si vous avez une anémie à hématies falciformes, une maladie du sang
- si vous êtes épileptique (voir « Utilisation d'autres médicaments » en page 6).
- si vous souffrez de la maladie du système immunitaire LED (lupus érythémateux disséminé)
- si vous avez une maladie apparue pour la première fois lors d'une grossesse ou lors de l'utilisation antérieure d'hormones sexuelles (par exemple perte auditive, maladie du sang appelée porphyrie, éruption cutanée s'accompagnant de vésicules au cours de la grossesse (herpès gravidique), maladie nerveuse caractérisée par la survenue de mouvements corporels soudains (chorée de Sydenham).
- si vous avez ou avez déjà eu un chloasma (coloration brun doré de la peau, en particulier sur le visage ou le cou, appelée « masque de grossesse »). Si tel est le cas, évitez toute exposition directe au soleil ou à la lumière ultraviolette.
- si vous avez un angio-œdème héréditaire, les produits contenant des hormones estrogènes peuvent provoquer ou aggraver les symptômes d'angio-œdème. Vous devez contacter votre médecin immédiatement si vous présentez des symptômes d'angio-œdème tels que gonflement du visage, de la langue et/ou de la gorge et/ou difficultés pour avaler, ou une urticaire associée à des difficultés à respirer.

Yasmin et les caillots sanguins dans les veines et les artères

L'utilisation de toute pilule combinée, dont Yasmin, augmente le risque pour la femme de développer **un caillot sanguin dans une veine (thrombose veineuse)** par rapport aux femmes qui ne prennent aucune pilule contraceptive.

Le risque de développer un caillot sanguin dans une veine chez les utilisatrices de pilules combinées augmente :

- avec l'âge ;
- si vous êtes en surpoids ;

- si l'un de vos parents proches a eu, à un âge jeune, un caillot sanguin dans une jambe, un poumon (embolie pulmonaire) ou dans un autre organe
- si vous devez subir une opération (chirurgie), si vous avez été victime d'un accident grave ou si vous devez subir une immobilisation prolongée. Il est important d'informer votre médecin que vous utilisez Yasmin, car il est possible que vous deviez arrêter le traitement. Votre médecin vous indiquera quand vous pourrez recommencer Yasmin. Généralement, ce sera environ deux semaines après votre rétablissement complet.

Vos risques d'avoir un caillot sanguin sont augmentés par la prise de la pilule.

- Sur 100 000 femmes qui ne sont pas sous pilule et qui ne sont pas enceintes, environ 5 à 10 par an peuvent avoir un caillot sanguin.
- Sur 100 000 femmes qui prennent une pilule comme Yasmin, 30 à 40 par an peuvent avoir un caillot sanguin, le nombre exact est inconnu.
- Sur 100 000 femmes qui sont enceintes, environ 60 par an peuvent avoir un caillot sanguin.

Un caillot sanguin dans les veines peut aller jusqu'aux poumons et peut bloquer les vaisseaux sanguins (c'est ce qu'on appelle une embolie pulmonaire). La formation de caillots sanguins dans les veines peut être fatale dans 1 à 2% des cas.

Le niveau de risque peut varier selon le type de pilule que vous prenez. Discutez avec votre médecin des différents choix possibles.

L'utilisation des pilules combinées a été associée à une augmentation du risque de **caillot sanguin dans une artère (thrombose artérielle)**, par exemple dans les vaisseaux sanguins du cœur (crise cardiaque) ou du cerveau (accident vasculaire cérébral).

Le risque de caillot sanguin dans une artère chez les utilisatrices de contraceptifs oraux combinés augmente :

- **si vous fumez. Nous vous prions instamment d'arrêter de fumer si vous utilisez Yasmin, surtout si vous avez plus de 35 ans.**
- si vous avez un taux élevé de graisses (cholestérol ou triglycérides) dans le sang
- si vous êtes en surpoids
- si l'un de vos parents proches a déjà présenté une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral à un âge jeune
- si vous souffrez d'hypertension
- si vous souffrez de migraines
- si vous avez une maladie du cœur (affection des valvules cardiaques, trouble du rythme cardiaque)

Arrêtez de prendre Yasmin et consultez immédiatement votre médecin si vous ressentez des symptômes éventuels de thrombose, tels que :

- douleur sévère et / ou œdème (gonflement) dans l'une de vos jambes
- douleur sévère et soudaine dans la poitrine, pouvant irradier dans le bras gauche
- essoufflement soudain
- toux soudaine sans cause évidente
- tout mal de tête inhabituel, sévère, prolongé, ou aggravation de migraine
- cécité partielle ou totale, ou vision double
- difficulté de parole ou incapacité de parler
- étourdissement ou évanouissement
- faiblesse, sensation étrange ou engourdissement affectant une partie du corps

Yasmin et cancer

Le cancer du sein est observé un peu plus fréquemment chez les femmes qui prennent des pilules combinées, mais on ignore si cela est dû au traitement. Il est par exemple possible que l'on dépiste un nombre plus élevé de cancers du sein chez les femmes qui prennent des pilules combinées parce qu'elles sont examinées plus souvent par leur médecin. Cette différence disparaît progressivement après l'arrêt du contraceptif oral.

Il est important que vous vérifiiez régulièrement vos seins ; si vous sentez une grosseur, vous devez consulter votre médecin.

Dans de rares cas, des tumeurs bénignes du foie, et plus rarement encore des tumeurs malignes du foie, ont été signalées chez les femmes prenant la pilule. Consultez votre médecin si vous ressentez des maux de ventre intenses inhabituels.

Saignement entre les règles

Dans les premiers mois de prise de Yasmin, vous pouvez avoir un saignement inopiné (saignement en dehors de la période d'interruption). Si ce saignement persiste plus de quelques mois ou s'il apparaît seulement après plusieurs mois d'utilisation, votre médecin doit en rechercher la cause.

Que faire si vos règles ne surviennent pas pendant la semaine d'interruption

Si vous avez pris correctement tous les comprimés, si vous n'avez pas eu de vomissements ni de diarrhées sévères et si vous n'avez pas pris d'autres médicaments, il est très peu probable que vous soyez enceinte.

Si le saignement prévu est absent deux fois de suite, il se peut que vous soyez enceinte. Consultez immédiatement votre médecin. Ne commencez pas la plaquette suivante tant que vous n'êtes pas certaine de ne pas être enceinte.

Utilisation d'autres médicaments

Veillez à toujours indiquer à votre médecin quels médicaments ou produits à base de plantes vous prenez. Indiquez aussi à tout autre médecin ou dentiste qui vous prescrit un autre médicament (ou au pharmacien) que vous utilisez Yasmin. Ils vous indiqueront si vous devez prendre des mesures contraceptives supplémentaires (par exemple des préservatifs) et si nécessaire, pendant combien de temps.

Certains médicaments peuvent réduire l'efficacité de Yasmin dans la prévention de grossesse ou peuvent provoquer un saignement inopiné. Il s'agit entre autres des médicaments suivants :

- Médicaments utilisés dans le traitement des affections suivantes :
 - épilepsie (par exemple primidone, phénytoïne, barbituriques, carbamazépine, oxcarbamazépine)
 - tuberculose (par exemple rifampicine)
 - les infections par le VIH (ritonavir, névirapine) ou autres infections (antibiotiques tels que la griséofulvine, la pénicilline, les tétracyclines)
 - hypertension dans les vaisseaux sanguins des poumons (bosentan),

- millepertuis médicament à base de plantes

Yasmin peut influencer les effets d'autres médicaments, par exemple :

- médicaments contenant de la ciclosporine
- la lamotrigine (un antiépileptique) qui peut entraîner une augmentation de la fréquence des crises)

Demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre tout médicament

Aliments et boissons

Yasmin peut être pris avant ou sans nourriture, si nécessaire avec un peu d'eau.

Examens de laboratoire

Si vous devez subir un examen du sang, informez votre médecin ou l'équipe du laboratoire que vous prenez la pilule, car les contraceptifs hormonaux peuvent modifier les résultats de certains examens.

Grossesse

N'utilisez pas Yasmin, si vous êtes enceinte. Si vous tombez enceinte pendant l'utilisation de Yasmin, arrêtez immédiatement de prendre Yasmin et consultez votre médecin. Si vous souhaitez une grossesse, vous pouvez arrêter de prendre Yasmin à n'importe quel moment (voir rubrique « Si vous arrêtez d'utiliser Yasmin », en page 14).

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Allaitement

L'utilisation de Yasmin est en général déconseillée à la femme qui allaite. Si vous souhaitez prendre la pilule alors que vous allaitez, consultez votre médecin.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Aucune donnée n'indique que Yasmin a un effet sur l'aptitude à conduire des véhicules ou à utiliser des machines.

Informations importantes concernant certains composants de Yasmin

Yasmin contient du lactose.

Si vous êtes hypersensible à certains sucres, consultez votre médecin avant d'utiliser Yasmin.

3. COMMENT PRENDRE YASMIN?

Prenez un comprimé de Yasmin chaque jour, avec un peu d'eau si nécessaire. Vous pouvez prendre le comprimé avec ou sans nourriture, mais vous devez le prendre chaque jour à peu près au même moment.

La plaquette contient 21 comprimés. Le jour de la semaine où vous devez prendre le comprimé est imprimé à côté de chaque comprimé. Par exemple, si vous commencez un mercredi, prenez le comprimé à côté duquel il est inscrit « MER ». Suivez la direction de la flèche sur la plaquette jusqu'à ce que vous ayez pris tous les 21 comprimés.

Ensuite, ne prenez pas de comprimé pendant 7 jours. Au cours de ces 7 jours sans comprimé (semaine d'interruption ou semaine de pause) vos règles devraient commencer. Elles sont appelées « hémorragie de privation » et commencent en général le 2^e ou le 3^e jour de la semaine de pause.

Le 8^e jour après la prise du dernier comprimé de Yasmin (c'est-à-dire après la semaine de pause de 7 jours), entamez la plaquette suivante, même si vos saignements ne sont pas encore terminés. Vous commencerez donc toujours chaque nouvelle plaquette le même jour de la semaine et que vos règles (hémorragie de privation) surviendront le même jour, chaque mois.

Si vous utilisez Yasmin de cette façon, vous êtes également protégée d'une grossesse pendant les 7 jours où vous ne prenez pas de comprimés.

Quand pouvez-vous commencer la première plaquette ?

- *Si vous n'avez pas utilisé de contraception hormonale au cours du mois précédent.*
Commencez Yasmin à prendre le premier jour du cycle (c'est-à-dire, le premier jour de vos règles). Si vous commencez Yasmin le premier jour de vos règles, vous êtes immédiatement protégée d'une grossesse. Vous pouvez également commencer aux jours 2 à 5 du cycle, mais vous devez alors utiliser un moyen contraceptif supplémentaire (par exemple un préservatif) pendant les 7 premiers jours.
- *Si vous utilisiez un autre contraceptif hormonal combiné, un anneau vaginal combiné ou un patch contraceptif combiné.*
Vous commencerez Yasmin de préférence le lendemain de la prise du dernier comprimé actif (dernier comprimé contenant les substances actives) de la pilule précédente, mais au plus tard le jour qui suit la période habituelle d'arrêt de prise de votre pilule précédente (ou après le dernier comprimé inactif de votre pilule précédente). Si vous passez d'un anneau vaginal combiné ou d'un patch contraceptif combiné à Yasmin, suivez les conseils de votre médecin.
- *Si vous utilisiez une méthode contraceptive contenant uniquement un progestatif (pilule contraceptive contenant un progestatif (hormone) seul, injection, implant ou stérilet délivrant un progestatif).*
Si vous preniez une pilule contraceptive contenant un progestatif seul, vous pouvez changer n'importe quel jour (si vous utilisiez un implant ou un stérilet, commencez le jour du retrait. Si vous utilisiez une préparation injectable, commencez le jour prévu pour l'injection suivante). Cependant, dans tous ces cas, vous devez utiliser un contraceptif supplémentaire (par exemple un préservatif) pendant les 7 premiers jours de prise des comprimés.
- *Après une fausse couche.*
Suivez les conseils de votre médecin.

- *Après un accouchement.*

Vous pouvez commencer Yasmin 21 à 28 jours plus tard après votre accouchement. Si vous commencez après le jour 28, vous devez utiliser une contraception « barrière » (par exemple un préservatif) pendant les 7 premiers jours d'utilisation de Yasmin.

Si, après un accouchement, vous avez eu un rapport sexuel avant de (recommencer à) prendre Yasmin, vous devez être certaine de ne pas être enceinte ou vous devez attendre vos prochaines règles.

- *Si vous allaitez et que vous souhaitez (re)commencer à prendre Yasmin après votre accouchement.*

Lisez la rubrique « Allaitement » en page 7.

Demandez conseil à votre médecin si vous n'êtes pas certaine du moment où vous pouvez commencer à prendre Yasmin.

Si vous avez pris plus de Yasmin que vous n'auriez dû

Aucun effet délétère grave n'a pas été rapporté suite à la prise d'une trop grande quantité de comprimés de Yasmin.

Si vous avez pris plusieurs comprimés à la fois, vous pouvez présenter des nausées ou des vomissements. Les jeunes filles peuvent présenter des saignements vaginaux.

Si vous avez pris trop de Yasmin, ou si vous découvrez qu'un enfant a pris plusieurs comprimés, prenez immédiatement contact avec votre médecin votre pharmacien ou le Centre Antipoison (070/245.245).

Si vous oubliez de prendre Yasmin :

- Si votre **retard** pour la prise du comprimé est **de moins de 12 heures**, la protection vis-à-vis d'une grossesse n'est pas réduite. Prenez le comprimé dès que vous vous rendez compte de votre oubli et prenez les comprimés suivants à l'heure habituelle.
- Si votre **retard** pour la prise du comprimé est **de plus de 12 heures**, la protection vis-à-vis d'une grossesse peut être réduite. Plus le nombre de comprimés oubliés est élevé, plus le risque de tomber enceinte est élevé.

Le risque de protection insuffisante vis-à-vis d'une grossesse est le plus élevé si vous oubliez un comprimé au début ou à la fin de la plaquette. Par conséquent, vous devez respecter les instructions suivantes (voir également le schéma ci-dessous en page).

- **Oubli de plus d'un comprimé de cette plaquette**

Consultez votre médecin.

- **Oubli d'un comprimé au cours de la semaine 1**

Prenez le comprimé oublié dès que vous y pensez, même si cela signifie que vous devez prendre deux comprimés en même temps. Prenez les comprimés suivants à l'heure habituelle et utilisez **un contraceptif supplémentaire** pendant les 7 jours suivants, par exemple un préservatif. Si vous avez eu des rapports sexuels au cours de la semaine précédant l'oubli, vous pourriez être enceinte. Dans ce cas, consultez votre médecin.

- **Oubli d'un comprimé au cours de la semaine 2**

Prenez le comprimé oublié dès que vous y pensez, même si cela signifie que vous devez prendre deux comprimés en même temps. Prenez les comprimés suivants à l'heure habituelle. La protection contre une grossesse n'est pas réduite et vous ne devez pas prendre de contraceptif supplémentaire.

- **Oubli d'un comprimé au cours de la semaine 3 :**

Vous pouvez choisir l'une des deux options suivantes :

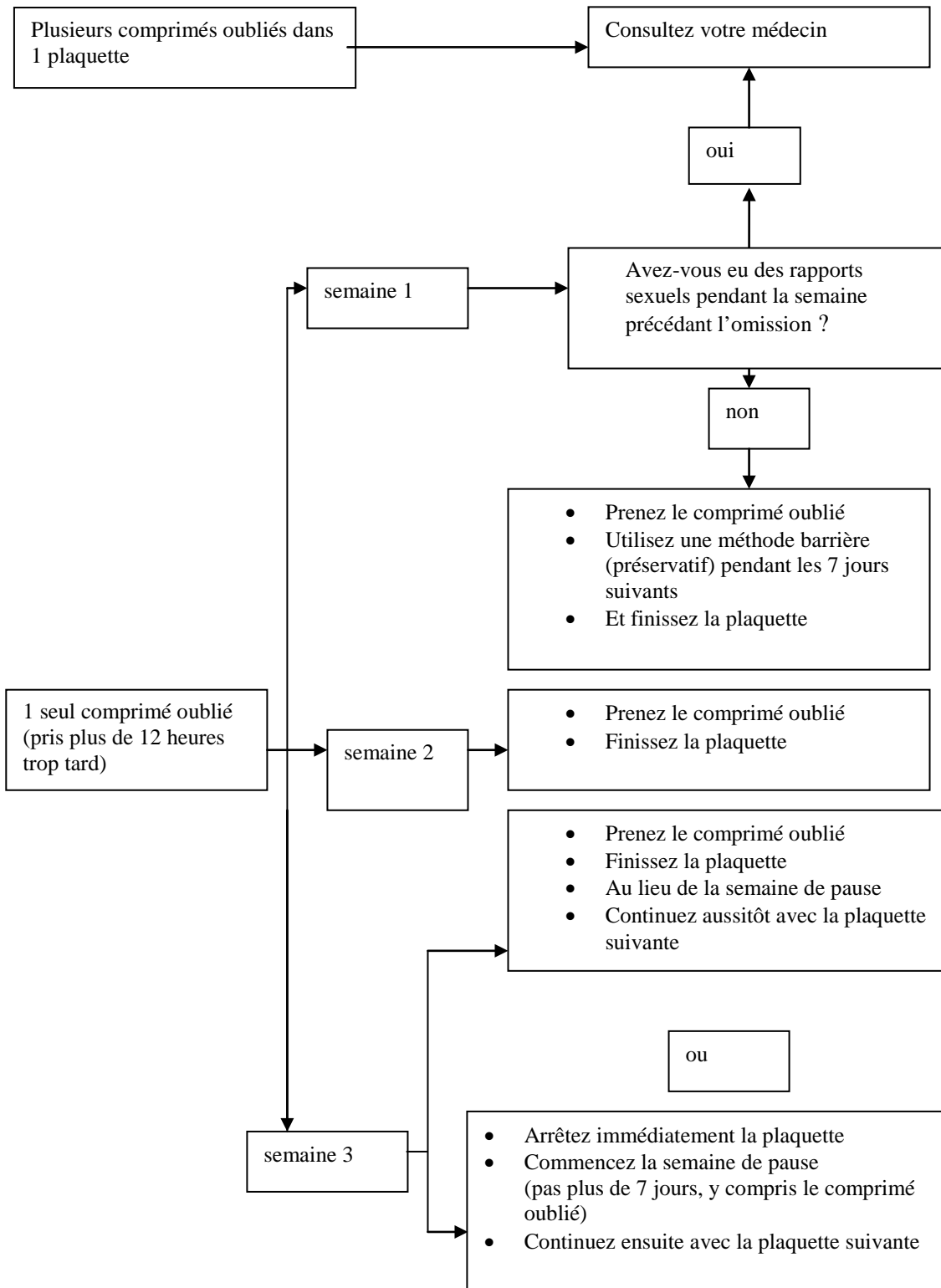
1. Prenez le comprimé oublié dès que vous y pensez, même si cela signifie que vous devez prendre deux comprimés en même temps. Prenez les comprimés suivants à l'heure habituelle. Au lieu de respecter une période sans comprimés, continuez directement avec la plaquette suivante.

Il est fort probable que vous aurez vos règles à la fin de la deuxième plaquette, mais vous pouvez aussi avoir des saignements légers ou des saignements ressemblant à des règles au cours de la deuxième plaquette.

2. Vous pouvez également arrêter la plaquette et passer directement à la période de 7 jours sans comprimés (**comptez aussi le jour où vous avez oublié votre comprimé**). Si vous voulez commencer une nouvelle plaquette le jour où vous commencez toujours vos plaquettes, *raccourcissez* la période sans comprimés à *moins de 7 jours*.

Si vous suivez correctement l'une de ces deux recommandations, vous restez protégée contre une grossesse.

- Si vous avez oublié de prendre un des comprimés d'une plaquette et que vous n'avez pas eu vos règles au cours de la première période suivante sans comprimés, vous pourriez être enceinte. Vous devez consulter votre médecin avant d'entamer la plaquette suivante.



Que faire en cas de vomissements ou de diarrhée sévère

Si vous vomissez ou si vous avez une diarrhée sévère dans les 3 ou 4 heures qui suivent la prise d'un comprimé, il existe un risque que les substances actives de la pilule ne soient pas complètement absorbées par votre organisme. La situation est à peu près la même que celle d'un oubli de comprimé. Après des vomissements ou une diarrhée, prenez dès que possible un nouveau comprimé d'une plaquette de réserve. Si possible, prenez le comprimé *dans les 12 heures* qui suivent le moment habituel où vous prenez votre pilule. Si ce n'est pas possible ou si plus de 12 heures se sont écoulées, vous devez suivre les consignes données sous la rubrique « Si vous oubliez de prendre Yasmin » en page 9.

Retarder vos règles : ce que vous devez savoir

Bien que ce ne soit pas recommandé, il est possible de retarder vos règles (hémorragie de privation) en continuant directement avec une nouvelle plaquette de Yasmin et en la prenant jusqu'à la fin, au lieu de respecter une période sans comprimés. Au cours de l'utilisation de cette deuxième plaquette, vous pouvez avoir des saignements légers ou des saignements ressemblant à des règles. Après la période habituelle sans comprimés de 7 jours, *continuez* avec la plaquette suivante.

Avant de décider de décaler vos règles, demandez conseil à votre médecin.

Décaler le 1^{er} jour des règles : ce que vous devez savoir

Si vous prenez les comprimés conformément aux instructions, vos règles débiteront toujours *au cours de la semaine sans comprimés*. Si vous devez changer le premier jour de vos règles, diminuez le nombre de jours sans comprimés (*mais n'augmentez jamais ce nombre, la période sans comprimé ne peut jamais dépasser 7 jours !*).

Par exemple : si votre période sans comprimés commence habituellement le vendredi, et qu'à l'avenir vous souhaitez décaler ce jour au mardi (trois jours plus tôt), vous devez entamer une nouvelle plaquette 3 jours plus tôt que d'habitude.

Si la période sans comprimés devient très courte (par exemple trois jours ou moins), il est possible que vous n'ayez aucun saignement pendant ces jours-là. Vous pouvez alors avoir des saignements légers ou des saignements ressemblant à des règles.

Si vous avez un doute sur la manière de procéder, demandez conseil à votre médecin.

Si vous arrêtez de prendre Yasmin:

Vous pouvez arrêter la prise de Yasmin quand vous le souhaitez. Si vous ne désirez pas de grossesse, demandez à votre médecin de vous conseiller d'autres méthodes contraceptives fiables. Si vous souhaitez tomber enceinte, arrêtez de prendre Yasmin et attendez d'avoir votre règles avant d'essayer de tomber enceinte. Vous pourrez ainsi calculer plus facilement la date prévue de l'accouchement.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS

Comme tous les médicaments, Yasmin peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Ci-après figure une liste d'effets indésirables ayant été mis en rapport avec l'utilisation de Yasmin.

Effets indésirables fréquents (survenant chez 1 à 10 utilisatrices sur 100)

- troubles menstruels, saignements entre les règles, douleurs mammaires,
- maux de tête, humeur dépressive,
- migraine,
- nausées,
- pertes vaginales blanchâtres et épaisses et infections vaginales.
- **Effets indésirables peu fréquents** (survenant chez 1 à 10 utilisatrices sur 1 000) :
 - changement de la libido (désir sexuel),
 - augmentation ou diminution de la pression artérielle,
 - vomissements,
 - acné, éruptions cutanées, démangeaisons sévères,
 - infections du vagin,
 - rétention d'eau et variation du poids.
- **Effets indésirables rares** (survenant chez 1 à 10 utilisatrices sur 10 000):
 - réactions allergiques (hypersensibilité), asthme,
 - écoulement des seins,
 - perte de l'audition,
 - thrombose d'une veine par formation d'un caillot sanguin dans le corps,
 - les affections cutanées suivantes : érythème noueux (caractérisé par des nodules cutanés rougeâtres et douloureux) ou érythème polymorphe (caractérisé par une éruption cutanée avec lésions ou rougeurs en forme de "cible").

Si vous ressentez un des effets mentionnés comme grave ou si vous présentez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER YASMIN ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C . A conserver dans l'emballage extérieur d'origine.

Date de péremption

Ne pas utiliser Yasmin après la date de péremption mentionnée sur la boîte après « Ne pas utiliser après » ou « EXP ». La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Que contient Yasmin ?

- Les substances actives sont : la drospirénone et l'éthinylestradiol.

Chaque comprimé contient 3 milligrammes de drospirénone et 0,030 milligrammes d'éthinylestradiol.

- Les autres composants (excipients) sont : lactose monohydraté, amidon de maïs, amidon de maïs pré-gélatinisé, povidone K25, stéarate de magnésium, hyproméllose, macrogol 6000, talc, dioxyde de titane (E 171) et oxyde de fer jaune (E 172).

Qu'est-ce que Yasmin et contenu de l'emballage extérieur?

- Chaque plaquette thermoformée de Yasmin contient 21 comprimés pelliculés jaune pâle.
- Les comprimés Yasmin sont des comprimés pelliculés ; le noyau est enrobé. Les comprimés sont jaune pâle, ronds à faces convexes, avec une face comportant les lettres « DS » imprimées en relief dans un hexagone régulier.
- Yasmin est disponible en boîtes de 1, 3, 6 et 13 plaquette(s) thermoformée(s) de 21 comprimés chacune.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

Bayer SA-NV
J.E. Mommaertslaan 14
B-1831 Diegem (Machelen)

Fabricant

Bayer Schering Pharma AG
Müllerstrasse 170-178
D-13353 Berlin, Allemagne

Ce médicament est autorisé dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen sous les noms suivants :

- Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume Unie, Suède : **Yasmin**.
- France : **Jasmine**.

Numéro d'autorisation de mise sur le marché :

BE218066

Notice publique

Mode de délivrance

Sur prescription médicale

Dernière mise à jour de la notice : 06/2011

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est 04/2011.